



Emprunt, pour une maison, non honoré

Par **cuba**, le **12/06/2009** à **22:32**

Bonjour,rnrnUne banque peut-elle faire vendre sa maison à un propriétaire si celui-ci n'arrive plus à lui régler ses échéances de prêt ? Si oui quels recours a-t-il ? Peut-il avoir un avocat ou une aide juridique gratuite ?rnrnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **Solaris**, le **14/06/2009** à **22:44**

Bonjour,rnrnLa banque pourra effectivement demander la saisie immobilière.rnVous pourrez effectivement avoir recours à un avocat mais cela n'empêchera pas la saisie si votre situation financière ne permet pas un remboursement à très bref délai.rnPar contre, l'idéal serait dans ce cas de procéder rapidement à une vente amiable du bien afin d'éviter que le bien soit bradé.